

LES PARTENARIATS ACADÉMIQUES

L'ENSCI a ouvert depuis 2010 des doubles parcours permettant à des élèves venant d'autres origines académiques, de venir chercher une complémentarité de pratiques. Elle offre aujourd'hui une double licence et plusieurs doubles Masters. Ces doubles parcours sont régis par des conventions bilatérales qui offrent aux élèves de l'ENSCI, la possibilité eux aussi, d'obtenir un second titre de master.

<<L'AMONT>> : UNE DOUBLE LICENCE

le **double cursus Sciences et Design**, en partenariat avec Sorbonne Université (ex UPMC)

<<L'AVAL>> : DES DOUBLES MASTERS

■ Double parcours design et ingénierie

2 partenaires : Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) et Centrale Supélec

■ Double parcours design et architecture

Partenaire : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSAPB)

■ Double parcours Management, Communication, Marques

Partenaire : CELSA (École des hautes études en sciences de l'information et de la communication)

■ Enfin, pour ouvrir une porte sur la recherche, et un éventuel doctorat, l'ENSCI délivre en co-accréditation avec l'**ENS Paris Saclay et Télécom Paristech**, un Master 2 de Recherche en Design.

Tous les candidats à un double diplôme passent les épreuves du concours d'entrée de l'ENSCI.

Tous les élèves en double diplôme ont un parcours de catégorie 3 : 3 semestres d'atelier, un semestre de stage et deux semestres de phase diplôme

Double cursus Sciences et Design En partenariat avec Sorbonne Université

Ouvert aux bacheliers scientifiques.

Les modalités de candidature et les épreuves sont celles du concours de l'ENSCI.

La nouvelle convention limite à 6 le nombre d'élèves pouvant intégrer le cursus

Obtention en trois ans

- d'une licence de sciences et technologies de Sorbonne Université
- du Certificat d'études supérieures en design (certification spécifique) de l'ENSCI.

Si ce cursus n'est pas conçu comme un parcours professionnalisant en soi, il offre cependant un vrai choix quant à la suite d'études :

- . l'intégration d'un Master de Sciences à Sorbonne Université, **ou**
- . un cursus de 3 ans à l'ENSCI, pour obtenir le diplôme de Créateur Industriel.

L'accès à ce cursus de 3 ans est soumis à la validation d'un jury de fin de parcours qui a pour double objectif de délivrer le Certificat d'Etudes Supérieures en Design (certification spécifique), et de valider ou non l'entrée de l'élève à l'ENSCI pour 3 ans. En cas de succès, l'élève sera soumis aux procédures habituelles d'évaluation et de validation pédagogiques.

Organisé sur 6 semestres, le double cursus associe à part égale des enseignements de sciences et de design. Sorbonne Université offre un cursus pluridisciplinaire associant des enseignements scientifiques à dominantes mathématiques, physique, mécanique, informatique, chimie, ou biologie.

À l'ENSCI, l'élève en double cursus alterne semestres d'enseignements et semestres d'atelier de projet.

S1 – S4 – S5 : semestres d'enseignements

S2 – S3 – S6 : semestres d'ateliers de projets

La première convention a été signée en 2012. Une mise à jour a été signée en octobre 2017. Cette nouvelle convention annonce la rédaction d'une annexe spécifique, décrivant l'ouverture de certains Masters recherche de l'ENSAM aux élèves de l'ENSCI, dans un esprit de réciprocité.

Cette offre est en cours de négociation.

Les élèves de l'ENSAM doivent candidater en première et/ou en deuxième année (après avoir effectué les deux années de classe préparatoire).

Ils présentent tous le concours de l'ENSCI, en double diplôme.

Ils intègrent l'ENSCI pour trois ans, parcours qui remplace la troisième année de l'ENSAM.

Le semestre 4 de ce cursus est consacré à un stage à l'issue duquel les élèves obtiennent leur diplôme d'ingénieur. Ils reviennent à l'ENSCI pour effectuer leur phase diplôme, après un jury de fin de double parcours, dont les modalités sont celles d'un jury de fin de phase 2.

Cursus de 7 ans (en comptant les 2 années préparatoires)

3 élèves ont été diplômés en 2016 et en 2017, 1 en 2019.

1 élève n'a pas souhaité revenir après le semestre de stage.

1 élève n'a pas été validé en jury de fin de double parcours.

1 élève s'est vu proposer un semestre d'atelier supplémentaire avant phase diplôme. A refusé.

Actuellement, 1 élève est en phase diplôme, 2 élèves sont en cours de cursus.

Les élèves ingénieurs sont soumis au même processus d'évaluation et de validation que les élèves créateurs industriels, pendant toute la durée de leur double parcours.

La première convention a été signée en 2009. Elle est en attente d'une mise à jour. Elle régit le parcours des Centraliens à l'ENSCI, mais aussi celui des Ensciens à Centrale.

Les Centraliens à l'ENSCI :

- Concours d'entrée présenté pendant la 1ère année à Centrale
- Intégration : année 2 de Centrale remplacée par les deux 1ers semestres à l'ENSCI
- Retour à Centrale pour la 3ème année
- Retour à l'ENSCI pour un semestre d'atelier + un semestre de stage (à l'issue duquel ils obtiennent le diplôme de Centrale)
- Phase diplôme

Cursus de 7 ans (en comptant les 2 années préparatoires)

1 élève diplômée en juin 2015
1 élève sortie avant d'intégrer la phase diplôme
2 élèves n'ont pas souhaité revenir après le retour à Centrale et le stage
2 élèves en cours de parcours

Les élèves ingénieurs sont soumis au même processus d'évaluation et de validation que les élèves créateurs industriels, pendant toute la durée de leur double parcours.

Les Ensciens à Centrale :

Centrale ouvre le **Master Ingénierie des Systèmes Complexes (Master ISC)**, aux élèves de l'ENSCI. Ils suivent certains modules de l'année de M1 pendant leur dernière année de phase 2, puis partent en immersion dans l'année de M2 (à la condition d'avoir validé le dernier semestre à l'ENSCI).

Ils reviennent présenter leur jury de fin de phase 2 avant d'intégrer la phase diplôme.

5 élèves diplômés

1 élève en cours de double cursus

<https://www.centralesupelec.fr/fr/masters-recherche>

La première convention a été signée en 2013. Elle est en attente d'une mise à jour.

Les élèves architectes à l'ENSCI :

- Concours d'entrée présenté pendant la 1ère et/ou la 2ème année à l'ENSAPB
- Intégration : à partir de l'année de licence 3
- Alternance de 3 semestres d'enseignements et 3 semestres de projets avec le programme de l'ENSA-PB
- Retour à l'ENSA-PB pour la préparation et la soutenance du PFE (Projet de fin d'études)
- Phase diplôme

Cursus mimimum de 7 ans

1 élève entre en phase diplôme en octobre 2019

5 élèves en cours de double cursus

Les Ensciens à l'ENSAPB :

- Seuls les élèves entrant pour un cursus de 5 ans peuvent postuler. Ils doivent le demander en première année
- dossier de DPE (dispense partielle d'études) et entretien, démarrage du cursus à l'ENSAPB en 2ème année
- Alternance de semestres d'enseignements et semestres de projets, en fonction du programme de l'ENSA-PB
- semestre de préparation et de soutenance du PFE à l'issue de l'obtention du Diplôme de Créateur industriel

1 seul élève diplômé : DCI en octobre 2016, PFE en 2017 (Jonathan Renous-Legoubin)

1 abandon en fin de premier semestre, 1 abandon en fin de 2ème semestre

En partenariat avec le CELSA (École des hautes études en sciences de l'information et de la communication)

La première convention date de mars 2010. Une mise à jour est en cours de rédaction.

Ce double master n'est pas accessible en début de cursus, après le bac. Seuls les élèves du CELSA, en 1ère année de M peuvent postuler.

Les élèves du CELSA à l'ENSCI :

La convention ENSCI – CELSA autorise les élèves en M1 à effectuer un semestre d'immersion à l'ENSCI, sans obligation de donner suite par un parcours en double diplôme. Les élèves doivent postuler dans le courant du premier semestre de l'année, auprès du directeur de la pédagogie et de la responsable des partenariats académiques, après validation de la candidature par le CELSA.

Les candidat(e)s retenu(e)s seront reçu(e)s à l'ENSCI pour un entretien sur lettre de motivation et dossier de travaux personnels. Le semestre d'immersion s'effectue pendant le second semestre de l'année.

Les élèves souhaitant effectuer le double diplôme doivent avoir effectué le semestre d'immersion en M1. Ils doivent présenter le concours d'entrée pour être admis en double parcours. Si le semestre d'immersion a été validé, il peut être pris en compte dans les 3 semestres de projets obligatoires pour tout double parcours, mais les élèves du CELSA restent soumis aux mêmes procédures de validation que les élèves de Création industrielle.

Ils peuvent donc être amenés à devoir effectuer un semestre supplémentaire.

19 élèves en semestre d'immersion - Seuls 3 ont tenté le concours en double diplôme, un échec.

1 élève diplômée CELSA + ENSCI (Marion Seignan)

1 élève en cours de cursus

Les Ensciens au CELSA :

Les élèves de l'ENSCI qui souhaitent effectuer un M2 du Celsa doivent en faire la demande en début de phase 2.

L'immersion dans le M2 se fait à la fin de la phase 2 (dernier semestre validé).

Le CELSA accueille un maximum de 7 élèves de l'ENSCI en cycle de Master 2 (M2).

Les élèves de l'ENSCI ont le choix entre 3 masters :

- Master professionnel « Marques », option « Marque et branding » (2 élèves)
- Master professionnel « Médias », option « Médias et Numérique » (2 élèves)
- Master recherche « Développement en sciences de l'information et de la communication » (3 élèves).

9 diplômés

En partenariat avec l'ENS Paris Saclay et Télécom ParisTech

L'ENSCI est co-accréditée pour la délivrance du **Master 2 Recherche en Design**.

Arrêté de co-accréditation : 1er juin 2016

L'ENS Paris Saclay (anciennement Cachan), fait maintenant partie de l'Université Paris Saclay, et déménage sur le plateau de Saclay en septembre 2019.

Une première convention arrive à échéance fin 2020.

Une prochaine convention est en cours d'élaboration, elle prévoit la création d'une année de M1.

La gestion de ce M2 est en partie assurée par le Centre de Recherche en Design, créé en septembre 2018.

2015-2016 7 élèves

2016-2017 9 élèves dont une ancienne élève de l'ENSCI, Laure Garreau (diplômée en janvier 2011)

2017-2018 12 élèves

2018-2019 11 élèves

2019-2020 9 élèves

Ce M2 est composé de 2 semestres. Le 1er est consacré à des enseignements, le second à un stage ou une immersion dans une structure de recherche (laboratoire, département de R&D...) de 2 mois, suivi de la préparation des livrables, mémoire, article, exposition...

La programmation pédagogique est assurée par les 3 établissements.

L'ENSCI a accueilli les élèves du M2 au sein des intensifs de rentrée, et des studios expérimentaux.

Certains enseignements sont ouverts aux élèves de l'ENSCI.

Ce Master 2 est ouvert aux élèves de l'ENSCI, soit en immersion-césure entre le dernier semestre de phase 2 et la phase diplôme, soit à l'issue du diplôme de Créateur industriel

En matière d'entrepreneuriat, et d'encouragement à l'esprit d'entreprise, l'ENSCI a initié plusieurs dispositifs ;

- cours hebdomadaire Design et Entrepreneuriat par Nicolas Bellego
- Incubateur Le Grand Bain
- programme «Accélérateur d'expérience», proposé aux jeunes diplômés

Elle avait signé une convention de partenariat avec l'ESCP Europe en septembre 2012 pour permettre à des élèves de l'ENSCI de suivre l'Option E (Option de spécialisation Entrepreneuriat).

Reprise du partenariat en septembre 2019. Nouvelle convention signée courant 2020
Programme de 4 mois, incluant un voyage (seuls frais incombant aux élèves de l'ENSCI : le billet d'avion, environ 500 euros). 1 élève a suivi ce programme en 2019, 2 en 2020